



Service de transport adapté aux usagers handicapés OPTIBUS (Grand Lyon) :

HALTE AUX DISCRIMINATIONS ! POUR LA SATISFACTION DE NOS REVENDEICATIONS !

Même si la majorité des transports en commun de l'agglomération lyonnaise est accessible aux personnes handicapées, un service de transport adapté est toujours nécessaire pour permettre aux usagers les plus handicapés d'effectuer certains déplacements dans des conditions optimales de confort et de sécurité.

Les élus du SYTRAL (Syndicat mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise - <http://www.sytral.fr>) délèguent ces transports adaptés à un service nommé Optibus (<https://www.optibus.fr>). Ce service organise des transports réguliers chaque semaine et des transports occasionnels sur réservation. Dans tous les cas, une planification est organisée à l'avance. Ainsi, chaque usager handicapé, une fois inscrit, a normalement la garantie d'être transporté au jour et à l'heure convenue... (Du moins en principe : en effet, son transport peut être déprogrammé en faveur d'une autre demande, plus récente, mais considérée plus prioritaire !)

Un règlement qui met les usagers handicapés en état d'infériorité

Décidé par le SYTRAL, [le règlement d'Optibus](#) définit ainsi des « priorités », reléguant les loisirs tout en bas de l'échelle et créant ainsi des discriminations au sein des usagers handicapés. Dans ce règlement tatillon, où l'usager est souvent considéré comme un profiteur en puissance, voire un enfant irresponsable, la pénalité prévue « *en cas de déplacement inutile lié à l'absence du client ou à son refus de départ* » atteint 30 euros ! Rappelons que beaucoup d'usagers de ce service n'ont pour seules ressources que l'[AAH \(Allocation aux Adultes Handicapés\)](#), soit 819 € par mois (200 € en dessous du seuil officiel de pauvreté)...

Le CDTHED [a écrit à plusieurs reprises aux élus locaux responsables pour dénoncer cette situation](#) et [il a également saisi le Défenseur de Droits](#). Les usagers avec leurs associations ont manifesté nombreux devant le siège du SYTRAL le 26 octobre 2017. Mais les élus restent sourds à nos demandes. Et maintenant, on essaie d'opposer les usagers occasionnels aux abonnés... Tout cela dans le cadre de la gestion de la pénurie entraînée par le manque de moyens !

Des usagers handicapés obligés de renoncer à leurs activités culturelles, sportives

Comment une personne handicapée peut-elle s'inscrire à une activité culturelle ou sportive, et payer pour cette activité, quand, au dernier moment, elle risque de recevoir un coup de fil lui annonçant que sa réservation de transport est annulée sous prétexte qu'elle n'est pas prioritaire ?

Les usagers handicapés résidant en dehors de l'agglomération sont exclus

Comment une personne handicapée peut-elle aller à un rendez-vous sur Lyon quand, arrivée à la gare, elle ne peut continuer son déplacement, Optibus la refusant sous prétexte que le SYTRAL ne doit subventionner que les transports des usagers handicapés de l'agglomération lyonnaise ? Et pourtant, ce même SYTRAL subventionne les transports de tous les usagers dits « *valides* », même lorsque ceux-ci habitent très loin comme les touristes chinois et américains !

Ce n'est pas acceptable : le SYTRAL doit respecter les droits des usagers handicapés ! Il doit mettre en œuvre les moyens nécessaires (achat de nouveaux véhicules, création de postes de chauffeurs) pour satisfaire les demandes !

TSVP ==>

